



Municipalité de Crassier

Au Conseil communal

Préavis no 20/2013

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES EXERCICE 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, mis à jour le 1^{er} juillet 2005.
- 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 mis à jour le 1^{er} avril 2004.
- 103 du Règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2009,

nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2012 que nous soumettons à votre approbation.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Commune durant l'année 2012.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 4 séances durant l'année 2012 sous la présidence de M. Pascal Contegat et s'est prononcé sur 7 préavis municipaux.

La Municipalité

La Municipalité a tenu 44 séances durant l'exercice 2012.

Visite annuelle du Préfet

La tenue de l'administration communale n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière, suite à l'inspection de Mme le Préfet Nelly de Tscherner, le 8 octobre 2012.

Délégation de compétence du Conseil communal à la Municipalité

Durant l'exercice 2012, la Municipalité n'a usé d'aucunes compétences déléguées par le Conseil communal au début de la législature 2011-2016.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion:

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2011 ne comportait aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2012.

Par le réviseur externe:

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2011 ne comportait aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2012.

FINANCES

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé; des commentaires plus détaillés pour les postes nécessitant des explications ont été insérés avec les comptes 2012.

L'exercice 2012 présente un excédent de revenu de Fr 32'158.00 après amortissements et réserves alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr 395'557.00.

Les Recettes**Impôts**

Fr 280'869.28 de différence avec le budget sur l'ensemble des impôts, mais avec des impôts conjoncturels dont l'évaluation est aléatoire, l'année est bonne. Ne pas oublier que 30% de l'impôt sur les frontaliers, 50% sur les droits de mutation et 50% sur l'impôt sur les gains immobiliers seront facturés sur la facture sociale. Une réserve a été constituée pour ces postes.

Taxes

Fr 207'824.95 de différence avec le budget pour les diverses taxes suite à l'acquisition et la rénovation de bien immobilier sur notre commune. (Droits de mutation et impôt gains immobiliers)

Les charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité ont été bien maîtrisées et n'amènent pas de commentaires particuliers à part trois titres :

Service informatique – Achats équipements et logiciels

Changement du serveur communal suite aux problèmes liés aux mises à jour des logiciels plus disponibles. Participation de 50% de la part de la commune de Borex.

Service financier – Amortissements des créances et débiteurs

Il s'agit pour l'essentiel du dossier Bœuf-Rouge/San-Benito.

Parcs et Promenades

Ce poste s'étoffe au détriment du poste Voirie pour respecter le plan comptable des communes vaudoises.

Préavis de fonctionnement autorisé par le Conseil communal utilisé en 2012

Préavis 54/2011 crédit accordé: Fr. 84'300.00 coût final: Fr. 65'375.00

Valeur du point d'impôt

Fr 57'439.00 (2011 - Fr 63'709.00)

REPRÉSENTATIONS:

La Commune a été régulièrement représentée par la Municipalité dans les réunions suivantes (liste non exhaustive):

Assemblée des Syndics du district de Nyon

Convoquée à 2 reprises et présidée par le Préfet: parmi d'autres, les sujets suivants ont été traités :

- Archives communales.
- Naturalisation – rapports de police.
- Accueil des gitans dans le district.
- Programme d'occupation des migrants.
- Harmonisation des registres – régularisation des données – occupation du logement.

Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les Syndics se sont réunis à 4 reprises pour traiter des différents sujets concernant les neuf Communes membres. Durant l'année 2012, les sujets suivants ont été abordés:

- Naturalisation.
- Soutien financier APE.
- Schéma Directeur Intercommunal Asse et Boiron (SDIAB).
- Introduction taxe au sac – gestion des déchets.
- Fusion.
- Plan d'investissement régional (PIR).

Union des Communes Vaudoises (UCV)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

Convoquée à une assemblée générale et à une assemblée extraordinaire, cette association comptait au 31.12.2012, 287 communes membres sur 318, soit 90 %.

Thèmes abordés :

- Péréquation et mécanisme de correction lié à la bascule de 6 pts d'impôt.
- Plateforme routes.
- Parascolaire.
- Finances Etat-communes.
- Expulsions de locataires.
- La commune de Crassier est, pour 3 ans, membre de la commission de vérification.

Association des Communes Vaudoises (AdCV)

Crassier a démissionné de l'AdCV le 31 décembre 2012.

En effet, faisant partie également de l'UCV, pour des raisons de fidélité, il était exclu pour Crassier de quitter cette association historique. Or, le doublon est non seulement coûteux, mais superfétatoire.

Les prises de position concernant les sondages cantonaux, les commentaires sur des décisions de l'Etat sont souvent très ressemblants à ceux de l'UCV et il ne nous a pas semblé nécessaire de recevoir des commentaires à la limite du copié-collé.

Conseil Régional du district de Nyon

Convoquée 6 fois en assemblée du Conseil Intercommunal.

- Etude d'avant-projet de boulevard urbain et d'un masterplan à Eysins dans le cadre de la mise en œuvre de la RDU.
- Etude d'avant-projet définitif de requalification de la RC1 de Mies à Founex.
- Extension du réseau de vélos en libre-service dénommé « La Côte » de Rolle à Coppet.
- Mise en œuvre du Plan d'investissement régional (PIR).
- Projet de transport gravier par le rail.
- Dépôt auprès de la Confédération du projet d'agglomération franco-valdo-genevois comprenant la Charte et les Mesures d'intérêt d'agglomération.
- Participation 2012 aux études et au fonctionnement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG).
- Transports publics: Mesures d'aménagement 2012
Réalisation des mesures urgentes pour les lignes régionales en ville de Nyon.
Achat d'un système de détection des bus aux carrefours à feux.
- Etude du projet définitif des mesures d'aménagement 2013-2014 pour les bus suburbains et urbains en ville de Nyon.

HZN (Hôpital de Zone de Nyon)

Etude de la création d'un nouveau parking.

AIAB (Association Intercommunale Asse et Boiron)

Succession de feu le président Philippe Paréaz. Le syndic de Crassier est le nouveau président de l'AIAB.

Projet de création d'un terrain de sport et construction d'une cantine scolaire.

Maladies de jeunesse de la piscine intercommunale de Chésereux.

Projet de fusion

La Municipalité de Crassier tient à remercier les délégués du Conseil communal qui ont déjà consacré beaucoup de temps et de réflexion à l'étude de ce processus. L'étude stratégique, parfois laborieuse, tire à sa fin. Les Municipalités sont dans l'attente d'un rapport définitif sur le bien-fondé d'une fusion, et ce particulièrement au niveau de son périmètre.

La position de Crassier reste claire: la fusion ne peut déployer tous ses avantages qu'avec les 9 communes, qui représentent déjà aujourd'hui une entité qui est propriétaire de l'ensemble du complexe scolaire de Borex-Crassier et de la piscine de Chésereux. Créer plusieurs fusions à deux ou à trois, c'est maintenir des organismes intercommunautaires qui fonctionnent avec un exécutif (bureau secrétaire + caissier), CODIR, Conseil intercommunal avec bureau, (commission ad hoc, commission de gestion), c'est-à-dire un appareil administratif lourd et dévoreur de temps, d'où une certaine difficulté à trouver des candidats pour occuper ces nouveaux postes.

Sur le plan financier, les premières estimations du canton sont fort prometteuses avec une diminution probable de l'impôt communal. Si les économies d'échelle sont encore à prouver, il est heureux de voir qu'une économie fiscale est assurée pour Crassier.

En conclusion de son rapport sur les conséquences financières sur la péréquation intercommunale de la facture sociale, l'autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo) on peut lire: « sur un plan péréquatif, la commune est bénéficiaire (plus de 4 pts) en cas de fusion. Sa nouvelle taille, en terme de population (7'000 hab.), lui est favorable.

L'ARAS (Association Régionale d'Action Sociale)

En 2012, grâce aux maîtrises des coûts et au bon respect du budget, l'ARAS a pu restituer une partie des montants perçus aux communes.

RI (revenu d'insertion) : Augmentation des demandes en 2012
1032 demandes (20 par semaine)
41 % aboutissent
17 % sont des jeunes de 17 à 25 ans, sans emploi ni formation.

A.E.E. (Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron)

- Le rabais fratrie a été augmenté de 10 à 20 %.
- 5 Unités d'Accueil (plus de 200 enfants).
- Projet d'agrandissement de l'école d'Eysins (2 classes supplémentaires + UAPE au rez).
- Projet d'agrandissement à La Rippe (UAPE + 4 classes).

SADEC (Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte)

C'est bien sûr la taxe au sac qui a mobilisé les énergies en 2012. Crassier a appliqué la loi cantonale dès le 1^{er} janvier 2013. La population a bien joué le jeu et seule une petite partie des sacs sont encore noirs. Après une période de lancement, les contrevenants seront punis.

ORPC (organisation régionale de la protection civile)

Rien à signaler, si ce n'est un changement de commandant.

Clinique dentaire

La clinique itinérante scolaire permet un dépistage sur l'ensemble des enfants scolarisés et offre également un service de soins refacturé aux parents.

SDIS (service de défense incendie et secours)

La nouvelle entité formée par 18 communes augmentera l'efficacité du corps, par une amélioration de l'instruction et l'utilisation de matériel plus performant. Les statuts de la nouvelle association sont à l'étude.

ACP (Association couvert à plaquettes)

Il faut rappeler que l'adhésion à cet organisme a été décidée comme roue de secours pour l'alimentation du complexe scolaire en cas de difficulté avec le couvert de La Rippe.

UN ZOOM SUR:

La Crèche de la Nau

La crèche intercommunale va bien. Le contentieux avec l'ancienne directrice est terminé. Certes, les communes de Borex et Crassier n'ont pas pu récupérer l'entier de la somme due, mais un arrangement a été préféré à un procès long et coûteux.

Une codirection avec la crèche de la Galiote à Eysins s'est révélée trop lourde pour une seule personne, mais il ne faut pas regretter cet intermède qui a permis à notre dernière directrice de réorganiser l'accueil des enfants et de cadrer le personnel.

Dès la fin février 2013, une nouvelle directrice a été engagée à 80 %.

Afin d'optimiser la structure, la crèche accueille tout au long de l'année trois catégories d'enfants : les bébés, les trotteurs, les grands. Pour ces derniers, il a fallu malheureusement consacrer un appartement de la Nau et installer un container pour le bureau de la directrice et le local de repos des collaborateurs. D'où des frais importants cette année encore pour l'achat du container, les frais de pose et les frais de transformation de l'appartement en local sécurisé (adaptation portes, fenêtres, balcon, etc.)

Un fournisseur de repas meilleur marché a également été trouvé.

L'Auberge « Au Bœuf Rouge »

Le Bœuf Rouge va bien. Après les péripéties de sa restauration évoquées lors du dernier Conseil de l'année et entérinées par l'octroi d'un crédit complémentaire; après les péripéties créées par un tenancier qui n'a pas répondu à nos attentes, l'installation des nouveaux tenanciers donne entière satisfaction. On ose à nouveau recommander notre établissement!

Le contentieux avec l'ancien tenancier s'est terminé par une convention à l'amiable. L'essentiel pour la commune était que le tenancier s'en aille rapidement, à la fois du restaurant, mais aussi de l'appartement. Comme chacun peut bien le penser, la commune a laissé des plumes dans cette affaire, mais le montant de la perte doit être corrigé, puisqu'il est basé sur un loyer manifestement trop élevé. Si l'on fait le calcul avec le loyer actuel raisonnable, la perte est beaucoup moins importante.

ET QUELQUES AUTRES INFORMATIONS SUR:

Parcs et promenades

Notre place de jeux connaît toujours un grand succès.

Afin que les grands cessent de tirer au ballon contre les façades des deux à trois maisons qui jouxtent la place, deux jeux pour les petits attirent également les mamans au nord-est de la parcelle. Deux saules pleureurs devraient eux, gêner les élans des Messi en herbe!

Le cheminement piétonnier a été restauré comme prévu.

Surveillance

Sans qu'on s'en aperçoive, les patrouilles du SDS parcourent notre village à des heures irrégulières. Un autre service surveille l'établissement scolaire. La présence des douaniers lors des contrôles volants reste une forme de dissuasion, tout comme la surveillance mutuelle des habitations.

Police des constructions

Les grues continuent à s'élever dans le ciel de Crassier. Trois gros chantiers vont bon train, un quatrième s'ouvrira en 2013 à la rue de la Tour.

Permis de construire délivrés en 2012 (enquête publique, dispensé, autorisation municipale): 26

Permis d'habiter – d'utiliser délivrés en 2012: 17

Nous travaillons toujours avec le Service Technique Intercommunal (STI) qui regroupe 34 communes au moyen d'une convention datant de 1989. Dirigé par M. Thierry Genoud, architecte, le STI est chargé du contrôle, du respect des dispositions légales, de l'examen et du suivi des dossiers de construction. Il facilite ainsi la tâche des municipalités et des prises de décisions qui leur incombent.

Routes

Comme prévu, l'entrée du chemin du Lévrioux a été restaurée.

Pour des raisons d'économie, le chemin de Montelly peut encore attendre. Ces derniers hivers rigoureux, avec alternance de gel et dégel, font beaucoup souffrir notre réseau. Sur la route de Nyon, un bouchage des fissures permettra de retarder la pose d'un nouveau revêtement, mais il faudra s'attendre à de grosses dépenses sur ce tronçon.

Les travaux préparatoires pour un giratoire au centre du village avec le Conseil Régional sont bien avancés et les travaux pourraient débuter en automne 2013.

Eau sous pression et compteurs

Chaque année voit une partie du réseau améliorée.

Peu d'intervention ont eu lieu en 2012. Le relevé automatique des compteurs a été abandonné pour des raisons de coût (plus de Fr. 160'000.--), mais les nouveaux compteurs sont équipés du mécanisme permettant un jour le relevé automatique.

Eaux claires et usées

Notre réseau est divisé en trois secteurs. Cette année, le secteur 1 (nord du village) a été entièrement visité et curé. La construction de la nouvelle STAP a démarré sur le site de la STEP. Les travaux de la nouvelle STEP intercommunale à Commugny avancent bien.

Bâtiments communaux

Un appartement à l'Ancienne scierie a été refait à neuf suite à un incendie.

Le chauffage de la salle communale est prévu pour le printemps 2013. Tout comme le concours au sens des marchés publics pour la création d'appartements sur la parcelle de l'ancienne gare.

STEP

L'année 2012 s'est déroulée sans incident d'exploitation majeur et les valeurs de rejet ont été, dans leur ensemble, respectées. Deux ou trois réparations sont à signaler. Lors de ces réparations, nous essayons, dans la mesure du possible, de limiter les frais au maximum car la mise hors service de la STEP est imminente.

Concernant la nouvelle STEP, les choses vont bon train, les travaux ont débuté en avril 2012 par les terrassements de la STEP. A l'heure actuelle, le gros œuvre est terminé et les travaux de mise hors d'eau des bâtiments sont en cours.

Le réseau des canalisations est en voie d'achèvement et la construction des 8 stations de pompage est en cours.

Le planning des travaux est respecté et la mise en service est prévue pour le printemps 2014.

Le budget est actuellement respecté et ne devrait pas être dépassé.

Concernant l'incinération des boues, ces dernières sont dirigées vers Posieux sur le canton de Fribourg, car les sites de traitement de Nyon et Lausanne ne sont toujours pas à même de traiter nos boues. Le coût de l'incinération est le même que si nous allions sur Nyon, car l'usine de Posieux a besoin de boues et elle nous paye le transport. Nous avons un contrat dans ce sens jusqu'au printemps 2014.

Cimetière

La désaffectation a eu lieu cet automne. Reste encore l'engazonnement qui sera effectué après tassement du terrain. La Municipalité attend encore d'autres offres pour le jardin du souvenir.

Temple

La nouvelle porte du temple est terminée; elle permet la fermeture automatique durant la nuit. La salle de paroisse est désormais fermée, comme toutes les autres salles de la commune.

Police et contrôle des habitantsPopulation

	2012	2011
Population	1097	1124
Nombre de ménages	441	395

Mutations

	2012		2011	
	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs
Arrivées/Départs	83	110	88	120
Naissances	13		12	
Décès	4		5	

Délivré:	2012	2011
Pièces d'identité	54	40
Permis pour étrangers	123	135

Octroi de la nationalité suisse et droit de cité vaudois en 2012

	Dossiers déposés en 2011/12	Naturalisations obtenues en 2012
GRÜN Wilfried	17.05.2011	En cours
HOLDEN Norman et Elizabeth	27.09.2011	En cours
JUDA Alice et sa fille PARATTE Ihsana	22.09.2011	En cours
CHARLES Frédéric, Bérangère, Sidoine, Aloïse	06.09.2012	En cours
CATEHLINÉAU-CLAEYMAN Sophie, Olivier	21.02.2012	En cours
MORIN Patrice, Maria, Alexandre, Anaïs, Adrien	14.12.2011	En cours
ONYEAMA Sulola	22.03.2011	26.09.2012

Manifestations principales de la vie associative

Cérémonie des vœux de l'An nouveau
Brûlage des sapins
Thé dansant
Soirée villageoise
Fête de la bière
Fête Nationale
Halloween
St. Nicolas
Veillée de Noël

Un coup d'œil sur l'état civil**Les doyens du village:**

Mme PARÉAZ Edmée (1916)
M. GUBLER André (1927)

Les naissances:

3 février 2012	STEUDLER Janali
15 mars 2012	SHORTT Erika
16 mars 2012	KAPPELER Raphaël
2 avril 2012	MÄRKI Than
9 avril 2012	WITTIG Luca
13 avril 2012	OZIER-LAFONTAINE CHEN MAN TSUAN Tao
3 mai 2012	LANTHEMANN Yoakim
26 juillet 2012	MAUNDER Gabriella
6 septembre 2012	JACOT-DESCOMBES Emilie
21 septembre 2012	LAROSE Samuel
24 septembre 2012	BALLU Maelyn
7 décembre 2012	TUMMINO Stellio
13 décembre 2012	DE BOSSET Elia

Les décès:

2 mars 2012	BILL Margaret
12 juillet 2012	MELLY Ferdinand
8 août 2012	CARULLI Antonio
4 décembre 2012	DUKES Marcus

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- **dans** sa séance du 20 juin 2013
- **vu** le préavis municipal N° 20/2013 – juin 2013 – sur les comptes au 31.12.2012
- **ouï** le rapport de la commission de gestion,
- **considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1. d'approuver les comptes de l'exercice 2012 tels que présentés.**
- 2. de donner décharge à la Municipalité de Crassier de sa gestion pour l'exercice 2012.**



Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 3 juin 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Crassier.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
S. Melly

La Secrétaire:
B. Isabettini



Annexes ment.

Art. 37/Règlement Conseil communal: *Le président de toute commission informe le président du conseil et la municipalité des dates de ses séances.*

Délégué municipal à convoquer: M. S. Melly, Syndic, M. M.-H. Berlie, Boursier

